



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer  
Délégation mer et littoral  
Service aménagement mer et littoral (SAMEL)  
Unité Lorient littoral

**AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC RELATIF A UNE DEMANDE**  
**D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT)**  
**DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL (DPMn)**  
**EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE**

**Lieu** : Commune de CARNAC - «La Grande Plage» et plage de «Légenèse»

**Nature de la demande** : Activité balnéaire : location de mobiliers de plage (transats, parasols, bains de soleil, bouée tractée et stockage)

**Durée** : Un an (01-03-2019 au 29-02-2020) dans l'attente d'une concession de plage délivrée à la commune envisagée en 2020.

Période d'exploitation du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (installations et démontage compris)

**Emprise sur DPM** : 270 m<sup>2</sup>

**Redevance** : minimum attendu = 2 640,00 € par an.

-----

L'occupation privative du domaine public maritime pour des installations ou des usages dépassant les droits appartenant à tous, doivent faire l'objet d'autorisation d'occupation.

Dans le cadre du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) complété par ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017, les occupations du domaine public en vue d'une exploitation économique sont soumises à concurrence et font l'objet d'une procédure de publicité préalable à la délivrance du titre d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) demandé.

Pour toute information relative à cet avis d'information et à cette procédure d'instruction en cours, vous pouvez contacter le SAMEL/Unité Lorient littoral jusqu'au 22 février 2019 dernier délai, aux coordonnées suivantes :

Courriel : [ddtm-ll@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-ll@morbihan.gouv.fr)

Téléphone : 02 97 64 85 22

Adresse : DDTM 56  
SAMEL/LL  
1 Bld Adolphe Pierre  
56100 LORIENT